

A V I S P U B L I C

Édition du 6 juillet 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0872-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 2 juillet 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0872-2019 modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 afin de modifier l'article 53 concernant la vente dans les rues ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 6 juillet 2019.

La greffière adjointe,

M^e Stéphanie Déraspe